

CNSSAP

NEWS

www.cnssap.be

*
La CNSSAP clotûre
2018 en beauté



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES



SOMMAIRE



4 L'APPLICATION COTISATION 1.0 DE LA CNSSAP DÉSORMAIS OPÉRATIONNELLE



5 FOCUS SUR COTISATION 1.0

6



AUX RENDEZ-VOUS DE L'AISS SUR LE CONTINENT
LA CNSSAP RÉPOND PRÉSENTE



7 IMMATRICULATION DES ACTIFS
LA GRANDE OPÉRATION DÉMARRE ENFIN !!



ENTRETIEN AVEC LE PERSONNEL

12

APRÈS LA BANQUE MONDIALE

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
EN VISITE À LA CNSSAP !



12
SENSIBILISATION CNSSAP AUX SECRÉTARIATS
GÉNÉRAUX AU PORTEFEUILLE ET À L'INTÉRIEUR



PROMOTION DE BONNES PRATIQUES
AU SEIN DE LA CNSSAP
MISE EN PLACE DU COMITÉ DE MANAGEMENT
DE LA QUALITÉ

14



16

ACTIVITÉ SPORTIVE :
MARCHÉ DE SANTÉ DU PERSONNEL CNSSAP

CNSSAP



Éditeur responsable
TOMBOLA MUKE, Chargé de mission

Rédacteur en Chef
KANIKI DAN, Chargé de communication

Secrétaire de rédaction
Christelle DIBATA NSIMBA, Conseiller en communication

Crédit Photos
Diessy KAMULETE

Réalisation technique
E-Proxy

EDITORIAL

Mille débuts ne valent pas une fin.

Henri-Frédéric Amiel, écrivain et philosophe suisse (1821-1881).

L'année 2018 tire déjà sa révérence, et avec elle, l'ensemble des activités réalisées au cours des mois qui ont émaillé son calendrier ; les rangeant dans les archives des réalisations à l'actif de la CNSSAP. A la manière d'une épopée qui se forge des mains nues de premiers bâtisseurs, les acquis de 2018 ont su peu à peu conforter la position de la CNSSAP comme le partenaire de confiance des agents publics et de l'Etat.

En véritable créatrice de valeur ajoutée à destination de l'agent public, la CNSSAP vient de mettre en place une solution numérique offrant non seulement la possibilité de suivre en ligne ses cotisations, mais aussi de simuler sa pension future. L'application web, qui en est à sa première version, permet aussi de consulter les versements de l'Etat employeur, à qui incombe la charge de la part patronale. Un exercice qui offre transparence et proximité.

Autre fait marquant de ce trimestre, le lancement tant attendu de l'immatriculation des agents publics cotisants. Si cette opération vient – *enfin !* – assouvir la longue expectative des agents, elle constitue également le fil qui tisse et solidifie la relation de confiance entre la jeune institution de sécurité sociale et ses assujettis.

L'année 2018 s'achève aussi sur une note positive avec la sensibilisation des agents des secrétariats généraux du Portefeuille ainsi que de l'Intérieur. Cette opération est intervenue en réponse à l'expression de leur intérêt croissant pour les questions de sécurité sociale. En porte-flambeau du plaidoyer pour un niveau de vie décent, l'équipe de la CNSSAP a été déployée afin d'éclairer de ses lumières chaque question soulevée par les agents.

Le descriptif de ce dernier trimestre ne saurait être complet sans la mention de la visite d'hôtes provenant du Fonds Monétaire International. Reçue dans la salle de réunion du siège, la délégation a félicité les prouesses de la CNSSAP.

Entre sensibilisation des agents actifs et lancement de l'application mobile – *une innovation apportée au sein de l'Administration publique* –, la CNSSAP a passé le dernier trimestre de l'année à alterner action de terrain et activité interne ; le tout dans un magnifique équilibre d'exécution. C'est dans cette ambiance que s'est tenu le traditionnel entretien trimestriel du management avec l'ensemble du personnel ; minute d'évaluation commune de la marche de l'entreprise.

Pour clore cet éditorial, qui est le dernier de l'année 2018, je tiens à présenter tous mes vœux les meilleurs pour l'année 2019 qui n'est plus qu'à une portée de pages à l'ensemble de nos lecteurs. Agents publics, retraités, partenaires sociaux, partenaires techniques et financiers, tous autant que votre contribution à cet édifice fait de vous des alliés à cette noble cause : celle de bâtir un régime de sécurité sociale pérenne, efficace et transparent.

Un défi pour lequel l'engagement de chacun est appelé à se renouveler année après année, dans une solidarité intra et intergénérationnelle, dans l'intérêt de vaillants serviteurs de l'Etat, dans l'intérêt de la réforme, dans l'intérêt du pays et au nom et en l'honneur de la tâche des bâtisseurs qui nous incombe.

Bonne année 2019 !

TOMBOLA MUKE

Chargé de mission



L'APPLICATION COTISATION 1.0 DE LA CNSSAP DÉSORMAIS OPÉRATIONNELLE



CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE L'APPLICATION DE CONSULTATION EN LIGNE DE LA CNSSAP (COTISATION 1.0)



C'est dans la matinée de ce mercredi 10 octobre 2018 dans la salle de réunion du siège de la CNSSAP que s'est déroulée la cérémonie du lancement officiel de Cotisation 1.0, la nouvelle application accessible sur le www.cnssap.cd, celle que tous les agents publics cotisants au régime attendaient de pied ferme depuis le début des retenues en octobre 2017.

L'activité a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, le Professeur Michel BONGONGO IKOLI. Bien avant son discours, le Chargé de mission de la CNSSAP, Cédric TOMBOLA MUKE, a pris la parole pour à la fois circonscrire l'événement du jour, mais aussi et surtout faire une présentation technique de l'application. L'on a pu retenir dans son propos que l'application Cotisation 1.0 est une nouvelle solution numérique offerte aux agents publics actifs disposant d'un salaire de base et soumis au régime de la CNSSAP de non seulement consulter leurs cotisations mensuelles et celles de l'Etat employeur, mais aussi de simuler le montant de leur pension future. Pour illustrer son propos, TOMBOLA MUKE a lancé la lecture d'une vidéo animatique format tuto scénarisé qui laissait naviguer en séquences plusieurs captures de l'application en explicitant comment s'y prendre pour faire bon usage de cette solution numérique.

Bien que les deux options principales de Cotisation 1.0 soient déjà opérationnelles, le Chargé de mission a promis que les équipes de la CNSSAP sont à pied d'œuvre pour l'amélioration continue de l'application notamment dans l'optique d'y rajouter d'autres options qui s'avèreraient utiles pour le navigant. Enfin, le numéro un de la CNSSAP a rassuré que toutes les mesures de vulgarisation de l'application étaient envisagées

dans le but d'atteindre un target d'au moins 20.000 agents publics inscrits d'ici à la fin de l'exercice 2018.

A sa suite, le Professeur Michel BONGONGO a pris la parole pour rappeler à la fois que ce nouvel instrument était le fruit de la transparence dont la CNSSAP s'est fait la valeur première, mais aussi pour affirmer qu' : « En dotant la CNSSAP de tous les instruments nécessaires à la bonne gestion du nouveau régime de sécurité sociale, le Gouvernement de la République (...) a voulu insuffler le vent de nouvelles techniques d'organisation et de gestion administratives qui ne peuvent pas ne pas procéder par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. » C'est d'un air interpellateur que le patron de la Fonction publique a lancé un vibrant appel à ceux à qui l'application est destinée pour un usage optimal. Michel BONGONGO n'a pas manqué de féliciter les efforts et les pas réalisés par la CNSSAP en souhaitant qu'ils ne soient pas les derniers. Il en a profité pour saluer l'évolution remarquable des opérations d'immatriculation qui ont désormais commencé auprès du personnel actif de l'Administration publique, via le Secrétariat général du Portefeuille.

Dans une ambiance bon enfant, l'équipe projet de l'application a conclu la cérémonie par une photo de famille autour du Ministre.

FOCUS SUR COTISATION 1.0

Depuis le 10 octobre 2018, la CNSSAP a opérationnalisé sa nouvelle application dénommée « Cotisation 1.0 ». Une équipe d'experts dans différents services de la CNSSAP s'est mise sur pied au sein du Comité de Suivi du Système d'Information « CSSI ». Les interventions techniques des uns et des autres chapeautés par celles du Chargé de mission de la CNSSAP qui, pour la circonstance, s'est fait membre permanent du Comité, ont permis l'implémentation sur le site web de la CNSSAP de ce nouvel outil d'une importance avérée.

• Qu'est-ce ?

L'application Cotisation 1.0 est une application logée sur le site web de la CNSSAP (www.cnssap.cd) qui offre aux cotisants du régime de la CNSSAP un environnement adapté pour leur permettre non seulement de consulter leurs cotisations mensuelles, y inclus des options arithmétiques et des recherches des données spécifiques, mais aussi de simuler le montant de leur pension future. Cette application concerne uniquement les agents publics actifs bénéficiaires du salaire de base et assujettis à la CNSSAP.

• Pourquoi ?

La raison principale qui a milité pour la mise en place de ce système informatique est le souci de transparence de la CNSSAP

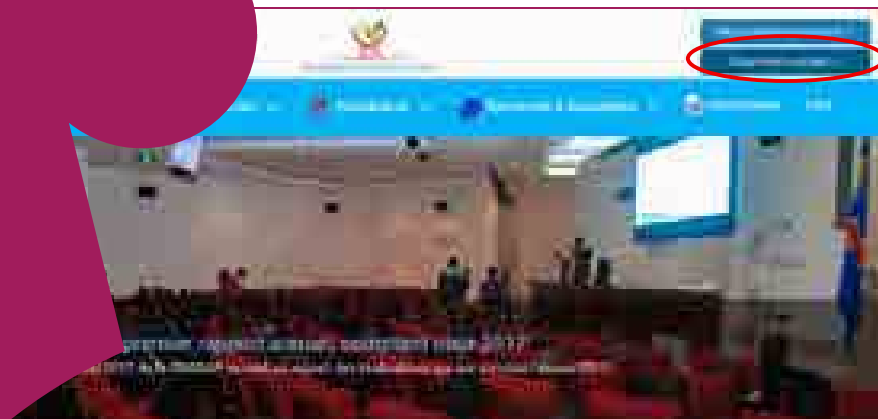
vis-à-vis de ses cotisants. En effet, depuis le début des retenues des cotisations, en octobre 2017, il n'était pas possible pour les agents publics de constater sur pièce officielle de l'Administration l'effectivité de leurs cotisations. Bien que certains puissent effectuer le déplacement vers les installations de la CNSSAP pour y adresser la demande, ça ne fut pas évident que ce soit aisé pour tous au regard de nombreuses contraintes.

• Où ?

D'où que le cotisant se trouve, désormais il peut s'assurer de l'effectivité de sa contribution sans avoir à se déplacer vers la Caisse. Bien plus, pour ceux qui désirent recevoir une attestation de cotisation imprimée, signée et cachetée par la CNSSAP, ils peuvent aussi adresser la demande sur place. A noter que ce service reste gratuit.

• Comment ?

L'application Cotisation 1.0 est conçue pour un usage simple. Pas besoin de maîtriser les algorithmes informatiques pour ce faire. Pour y arriver, l'utilisateur est tenu de se rendre sur le www.cnssap.cd sur son terminal connecté à Internet, même un téléphone portable adapté pourrait faire l'affaire. Après l'accès à la page d'accueil du site web de la CNSSAP, au coin haut droit figure deux boutons nommés « **Mon compte personnel** » et « **Créer mon compte** ».

A screenshot of the account creation form on the CNSSAP website. The form is titled 'Créer votre compte en quelques clics pour accéder vos cotisations en toute sécurité:'. It is divided into four sections: 1. 'I. INFORMATIONS PERSONNELLES' with fields for 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Sexe', 'Adresse', 'Téléphone', and 'Email'. 2. 'II. Informations des Administrateurs' with fields for 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Sexe', 'Adresse', 'Téléphone', and 'Email'. 3. '3. CONTACT' with fields for 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Sexe', 'Adresse', 'Téléphone', and 'Email'. 4. '4. Sécurité' with fields for 'Mot de passe' and 'Confirmer le mot de passe'. There are 'L'Annuler' and 'P'Prochain' buttons at the bottom.

Pour l'utilisateur qui y accède pour la première fois, il clique sur le second, « **Créer mon compte** ». Une page d'inscription s'affiche et donne des instructions à l'utilisateur, instructions que ce dernier devrait suivre.

Créez votre compte en quelques clics pour consulter vos cotisations en toute sécurité

Avez-vous déjà été immatriculé à la CNSSAP ?

Oui Non

Une boîte de dialogue interrogative apparaît ensuite et offre à l'utilisateur la possibilité de raccourcir la procédure s'il dispose déjà d'un numéro d'immatriculation CNSSAP, en raison du fait que ses informations dans ce cas sont déjà encodées par la CNSSAP. Si par ailleurs le requérant n'est pas encore immatriculé, il serait tenu de remplir dûment et valider un formulaire qui s'affiche dans ce second cas.

A l'issue de cette étape correctement menée, une boîte de dialogue informe l'utilisateur que sa demande est bien reçue et que ses identifiants lui seront envoyés par sms et par mail dans 3 jours ouvrables.

Créez votre compte en quelques clics pour consulter vos cotisations en toute sécurité



Une fois ces identifiants reçus, l'utilisateur pourrait de nouveau et à volonté se reconnecter sur le www.cnssap.cd pour désormais cliquer sur le bouton « Mon compte personnel

» où il n'aura qu'à renseigner les identifiants qu'il aura reçus par sms et par mail, et cliquer sur « Connexion » pour accéder au relevé de ses cotisations et/ou simuler sa pension future.

Afin de permettre aux utilisateurs qui, pour une raison ou une autre, rencontrent un souci dans la procédure d'inscription ou de consultation des cotisations, le numéro de contact et l'adresse e-mail demeurent permanents sur les différentes pages pour des dépannages techniques.

Ainsi, avec cette nouvelle application, plus besoin pour les assujettis à la CNSSAP de faire un quelconque déplacement, la consultation est possible 24h/24, 7 jours sur 7.

AUX RENDEZ-VOUS DE L'AISS SUR LE CONTINENT

LA CNSSAP RÉPOND PRÉSENTE



Depuis février 2018, la CNSSAP est officiellement affiliée à la prestigieuse Association Internationale de la Sécurité Sociale, dont le siège est basé à Genève en Suisse. Regroupant une centaine de pays à travers la planète, cette organisation plaide pour la standardisation de la sécurité sociale à l'échelle internationale.

Une tâche qui requiert de rassembler les organisations affiliées afin de leur dispenser des prérequis nécessaires à l'atteinte de l'un de ses principaux objectifs : Une couverture sociale universelle, accessible à tous.

En s'inspirant des success stories par pays, l'AISS compte bien enrichir les expériences régionales à travers des échanges axés sur les métiers organisés au sein de différentes caisses de retraite à travers le monde ; tout en s'appuyant sur les innovations enregistrées dans le cadre de l'amélioration des services publics.

C'est ainsi que la CNSSAP a été invitée à la 15ème conférence internationale de l'AISS sur les technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la sécurité sociale, tenue du 18 au 20 avril 2018 à Casablanca, au Maroc.

L'objectif de ces assises, auxquelles le Chargé de l'Informatique avait pris part, était de s'approprier la pratique de la gestion des technologies de l'information et de la communication pour mesurer les défis auxquels sont confrontées les institutions de sécurité sociale en la matière afin d'arrêter les perspectives prometteuses pour les institutions invitées, dont la CNSSAP.

Au seuil de la clôture de cette grande messe des nouvelles technologies, deux principales recommandations ont été formulées à l'égard de la jeune Caisse : la mise en place d'un centre d'appel ainsi que d'une plateforme automatisée de gestion de réclamation.

Autre activité à laquelle la CNSSAP a participé, il s'agit de l'atelier de l'Académie de l'AISS sur la prévention des risques professionnels organisé du 22 au 28 avril 2018 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Axé sur l'offre d'un soutien concret et pratique aux professionnels des administrations de sécurité sociale en matière de la prévention des risques professionnels, cet atelier s'est également penché sur la promotion de bonnes pratiques en matière de prévention des risques reposant sur les lignes directrices de l'AISS.

En guise de recommandations, la CNSSAP se devra d'élaborer des manuels de procédures de la branche des risques professionnels suivant le plan directeur de l'AISS.

La communication reste un des secteurs clés dans la promotion de la sécurité sociale. C'est ainsi que du 02 au 04 juillet 2018, l'AISS a convoqué un atelier dédié aux professionnels de ce secteur œuvrant dans les administrations.

Le but était d'offrir un soutien concret aux professionnels des administrations en matière de communication. Comme principale recommandation, il a été prescrit la mise en place d'une cellule de crise en mesure de produire une stratégie adaptée à la gestion de crise.

Autre secteur à avoir été bénéficiaire d'un atelier : le contrôle de gestion. Organisé du 18 au 31 mai 2018 à Casablanca au Maroc, il a été question de maîtriser les enjeux posés par les professionnels de l'Audit interne pour une gouvernance et une gestion des risques. En guise de recommandations formulées à la CNSSAP, il a été suggéré de produire la stratégie d'audit interne qui s'aligne aux objectifs stratégiques, à la mission, à la vision et aux valeurs de la CNSSAP ; tout en s'assurant de la flexibilité des plans d'audits en tenant compte des évolutions des risques et réaliser des revues périodiques.

Des expériences somme toute enrichissantes pour la CNSSAP, qui compte bien rafler la première place dans le classement africain à titre d'innovation.

IMMATRICULATION DES ACTIFS

LA GRANDE OPÉRATION DÉMARRE ENFIN !!

A leur regard interrogateur succède un autre plus apaisé, voire rassuré à la sortie de l'agence CNSSAP de Kinshasa. Eux, ce sont les agents publics encore actifs qui ont été convoqués afin de procéder à leur immatriculation au niveau de l'Agence de Kinshasa.



Lancée le 08 octobre 2018, l'immatriculation a été décrétée selon un alignement dressé par ministère désigné. Procédure administrative par laquelle la CNS-SAP procède à l'identification et l'enregistrement de ses assujettis, l'opération d'immatriculation a comme finalité l'attribution d'un numéro unique de sécurité sociale. Ce numéro sert également d'identifiant à l'agent immatriculé pour accéder à l'application web et consulter son compte via un espace interactif créé dans ce but précis.

Autant de nouvelles perspectives que découvre Mme B. Adèle, agent au ministère du Plan depuis bientôt 20 ans. C'est une innovation que je salue, laisse-t-elle échapper entre deux rires, *même si je ne maîtrise pas encore parfaitement cette application web.*

C'est un effort constant de transparence, intervient M. T. Bonnard, du ministère du Portefeuille, que nous souhaitons continuer. C'est un gage de sérieux peu commun mais très encourageant, conclut-il avant de s'engouffrer dans le bureau de l'agent en charge de l'immatriculation.

Une opération de numérisation

Les agents évoluant au sein des cinq ministères pilotes ont été sensibilisés par voie de communiqué de se présenter à la représentation de Kinshasa de la CNSSAP muni d'une liste de documents reprenant les actes administratifs de leur engagement, leur affectation ainsi que leur pièce d'identité nationale.

Une fois les documents authentifiés par l'agent CNSSAP, ils sont systématiquement numérisés dans la base de données de la Caisse et vont constituer le dossier de l'affilié. Etape cruciale, l'authentification est le premier stade de validation des documents transmis.

Une fois leur numérisation terminée, l'agent actif passe à l'étape de la collecte des données biométriques tel que les empreintes

digitales ou encore la photographie faciale.

Au terme de cette seconde étape, il faut compter 30 jours ouvrables pour la délivrance de la carte de sécurité sociale reprenant l'identité complète du désormais immatriculé.

De la sensibilisation en continue

Je ne savais pas qu'il me serait désormais possible de suivre mes cotisations ainsi que celles de mon employeur, commente M. M. Bentard, actif depuis 15 ans à la Fonction Publique. Je peux également extraire ce qui peut faire office de bulletin de paie, continue-t-il, charmé des explications fournies autour de l'application Cotisation 1.0.

Cette opération d'envergure est tout autant un moment de sensibilisation dont chaque actif profite pour étaler ses propres interrogations, bien souvent conservées à l'abri d'indiscrétions trop curieuses.

Entre les murs de l'agence, bien d'agents se renseignent davantage sur les retombées post-professionnelles de cette démarche.

Bien souvent, précise l'agent d'immatriculation, ils repartent on ne peut plus satisfaits et éclairés, parfois après de vifs débats. Et ce sont souvent eux-mêmes qui se transforment en sensibilisateurs auprès des plus sceptiques, une fois qu'ils ont compris la portée de notre action, souligne-t-il, tout en enregistrant un agent acquiesçant à cette dernière assertion.

La route est encore longue

Au total, ce ne sont pas moins de 7 500 agents actifs qui sont attendus entre octobre 2018 et avril 2019 à l'Agence de Kinshasa. A l'heure où ces lignes sont imprimées, les comptes de la CNSSAP affichent environ 800 assujettis enregistrés dans la base de données ; dont 466 disposent déjà de leurs cartes de sécurité sociale.

Les comptes de la CNSSAP affichent environ **800 assujettis** enregistrés dans la base de données ; dont **466** disposent déjà de leurs **cartes de sécurité sociale**.

ENTRETIEN AVEC LE PERSONNEL



Fidèle à sa culture institutionnelle, la CNSSAP n'a pas dérogé à ses règles alors que son programme d'activités lui a rappelé la tenue de la rencontre dénommée « Entretien du management avec le personnel ». C'est en effet le 05 octobre dernier que la salle de banquet de l'hôtel Sultani a accueilli le plus grand cadre d'échange entre l'employeur et l'employé à la CNSSAP.

Du déroulé, c'est autour de 17h45' que le premier mot de ces échanges aura été prononcé. Ce sera le Chargé de mission adjoint en charge des questions administratives et juridiques qui prendra la parole pour à la fois circonscrire l'activité et assurer aux uns et aux autres la garantie de leur liberté de pensée et d'expression dans les meilleures conditions. Face à la trentaine de personnes en face de lui dont quelques stagiaires et un consultant, le numéro 1 des questions administratives et juridiques de la Caisse est revenu sur l'intérêt et les efforts du management en faveur de la libre expression du personnel et de l'organisation des activités para professionnelles qui offrent aux nerfs tant orientés vers la satisfaction du client la détente instructive.

Ensuite, l'heure est venue à la présentation. Dans celle-ci justement, le Chargé de mission a développé le thème du jour qui reposait sur « la consolidation des valeurs à la CNSSAP ». Ces valeurs, connues sous l'acronyme TRIPE, ont été chacune définies et contextualisées. La Transparence, le Respect, l'Intégrité, le Professionnalisme, l'Excellence, ont été l'abord du jour. Pour chacune, un exemple atypique a été illustré. Dans un air d'échange, le Chargé de mission a affirmé que le meilleur moyen de vivre ces valeurs dans le métier quotidien c'est : « *qu'elles soient intégrées dans le muscle* ».

Dans une approche foncièrement illustrative, le Chargé de mission a abondé dans le sens des 4 niveaux de compétence :

- L'incompétence inconsciente,
- L'incompétence consciente,
- La compétence consciente et
- La compétence inconsciente.

C'est à ce dernier niveau que l'orateur a voulu faire équivaloir l'attribut de ces valeurs dans le chef de ses interlocuteurs. Le CM n'a pas manqué de définir les valeurs par ce qu'elles ne sont pas, en illustrant quelques comportements qui ne devraient être domicile au sein de la CNSSAP et ce, surtout vis-à-vis des usagers des services car, aurait-il déclaré, « il n'existe pas de seconde chance de faire une première impression ».

A la suite de son bref exposé, la parole a été donnée à l'assistance qui a délié sa langue pour à la fois reconnaître la pertinence du thème du jour et son développement, mais a aussi exprimé ses desideratas avec ses mots. L'oreille grandement braquée vers les nombreuses propositions qui ont été faites, le management a noté aussi la formalisation de l'intégration de nouveaux collègues, la mise en place d'une plateforme ou d'un document à vulgariser sur les valeurs, la mise en place d'une charte intégrant les plus grandes acceptations des définitions de ces valeurs et bien plus.

Pour se conformer au programme du jour, les participants ont été invités au buffet sans toutefois mettre un terme aux échanges.

En fin de cérémonie, le Chargé de mission a repris la parole pour le mot de clôture, un mot qui s'est résumé à rassurer l'assistance que toutes les suggestions ont été entendues, même s'il faille reconnaître que la CNSSAP ne bat pas de l'aile pour avancer. Ce sont ces propositions qui devront lui permettre d'aller plus loin.

Une photo de famille a clôturé la cérémonie.

APRÈS LA BANQUE MONDIALE

LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL EN VISITE À LA CNSSAP !

Une fois n'est pas coutume ! Une équipe du FMI s'est fendue d'une visite dans les locaux de la CNSSAP, où elle a été gracieusement accueillie par son Chargé de mission, Tombola Muke.

Conduite par l'Économiste principal issu de la division de la politique fiscale, Patrick Petit, l'équipe était constituée de Luc GODBOUT, Expert externe ainsi que John MPOLESHA, Expert rattaché au Ministère congolais des Finances. Cette visite est réalisée dans le cadre de la mission d'assistance technique relative aux dépenses fiscales confiée à cette équipe du FMI.

Au menu de ce qui s'est apparenté à un entretien d'immersion, la santé financière de la CNSSAP a été passée au crible avec notamment une présentation générale de ses métiers, la nature ainsi que l'étendue de sa population cotisante, la hauteur de la population bénéficiaire ainsi que ses perspectives d'avenir.

Revêtant son costume d'économiste, le Chargé de mission a procédé à un exposé des enjeux de la Caisse sur

le long terme à travers sa vocation d'investisseur institutionnel, avec notamment la mise en place du Comité de Placement des Excédents Financiers.

Un dialogue enrichissant qui a permis à la délégation de cette institution de Bretton Woods de saisir la portée de la mission confiée à la CNSSAP, mais surtout d'en mesurer les effets immédiats à travers la comparaison du barème des pensions de l'ancien système octroyé avec celui du régime contributif.

Au terme de ces échanges, la délégation s'est vue remettre quelques exemplaires du rapport annuel 2017 de la CNSSAP, *Annus mirabilis*. Un témoignage des efforts déployés mais encore à fournir, et pour lesquels l'accompagnement du Gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers reste indispensable.



SENSIBILISATION CNSSAP GÉNÉRAUX AU PORTEFEU

Coutumière au rapprochement avec les agents publics, la CNSSAP a démarré depuis le mois d'avril dernier une série des descentes sur terrain à la rencontre des agents publics dans le but de les informer et de les sensibiliser sur ses activités. Alors que pour cette première phase, la CNSSAP avait opté pour une méthodologie basée sur des points d'informations installés sur des sites administratifs où, en dehors des explications sur les biens fondés de la création de la CNSSAP, le rappel de ses missions et ses métiers était aussi effectif grâce à la distribution de quelques visuels de communication et articles promotionnels. Pour rappel, cette phase a touché une bonne dizaine d'administrations sur les sites des Ministères de la Fonction publique, des Affaires étrangères, de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale, de la Santé et des Hydrocarbures. L'édification issue de ces contacts et échanges physiques avec les assujettis a permis aussitôt à la CNSSAP d'envisager la poursuite de ces activités.

Dotée d'une demi-centaine de secrétariats généraux au niveau central, l'administration publique nationale offre un champ vaste à décortiquer progressivement par la CNSSAP dans le cadre de ses visites. C'est cela qui a conduit à un début reformaté de la deuxième phase de sensibilisation. Celle-ci est particulièrement caractérisée par une méthodologie privilégiant les échanges en focus group.



AUX SECRÉTARIATS VILLE ET À L'INTÉRIEUR



En collaboration avec le Secrétaire Général et la délégation syndicale sectorielle, le regroupement d'un nombre considérable d'agents publics est organisé autour d'un sensibilisateur de la CNSSAP entre 4 murs, dans un espace aménagé pour la circonstance. Le bref exposé est énoncé et, de fil en aiguille, les échanges prennent place.

Les deux premières expériences, par ailleurs réussies, de cette deuxième phase de sensibilisation sont celles du Secrétariat général du Portefeuille ainsi que celui de l'Intérieur.

L'occasion faisant le larron, la CNSSAP a profité du cadre de lancement des opérations d'immatriculation des agents publics actifs prévu le 08 octobre 2018, et dont le Secrétariat général au Portefeuille a eu l'honneur historique d'être le premier convive, pour aller prêcher la CNSSAP aux agents publics. En insistant sur l'importance capitale de l'immatriculation d'un agent public cotisant, il aura été également question pour le Chargé de communication de la CNSSAP, sensibilisateur de céans, de rencontrer les autres préoccupations de l'assistance qui n'a pas

caché son intérêt aux questions liées à sa couverture de sécurité sociale à travers ce régime nouvellement institué. Même décor au Secrétariat général à l'Intérieur qui a offert l'honneur à la CNSSAP d'être l'invitée d'une « conférence » qu'il a soigneusement organisée dans la salle de réunion du beau cadre récemment rénové de cette administration. Contexte de création de la CNSSAP, soubassements juridiques, métiers, branches de sécurité sociale opérationnelles, assujettis, perspectives de la CNSSAP, bref tout est passé au peigne fin des échanges à l'occasion de cette rencontre. En outre, et particulièrement pour le Secrétariat général de l'Intérieur, la question de la nouvelle application numérique de consultation des cotisations en ligne a été abordée, en raison de son opérationnalisation rendue possible quelques semaines avant ce jour.

Progressivement, et avec des méthodes toujours repensées, la CNSSAP entend se rendre plus présente dans les administrations pour lesquelles son message n'est pas simplement porteur d'informations, mais aussi d'espoir.





Mes cotisations,
au régime de
la **CNSSAP**
me garantissent
un niveau de
vie décent
au moment
de la retraite
à moi
et ma famille.



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES

PROMOTION DE BONNES PRATIQUES

AU SEIN DE LA CNSSAP

MISE EN PLACE DU COMITÉ DE MANAGEMENT

DE LA QUALITÉ



Au 11 octobre 2018, la CNSSAP a pris la décision de mettre en place un comité en charge du management de la qualité. Cette décision fait suite à la détermination du management de s'engager dans la voie de la certification ISO 9001.

Pour les profanes, la norme ISO 9001 définit les critères et exigences organisationnelles pour mettre en place un système de management de la qualité ; permettant ainsi aux organismes et entreprises de fournir constamment des produits et services conformes aux attentes de leurs clients ou usagers. Dans sa quête d'excellence, la CNSSAP n'échappe pas à la règle. Pour aller plus loin que la simple gestion d'actions d'amélioration et s'assurer de progresser dans la durée, rien de tel que de s'appuyer sur les meilleures pratiques professionnelles inscrites dans la norme leader dans le monde de l'ISO 9001.

Au total, sept principes seront passés à la loupe par le Comité ayant désormais le management de la qualité dans ses attributions, permettant ainsi une approche systématique de la gestion de leurs processus de façon à produire régulièrement des produits (et des services) qui répondent aux attentes de leurs clients ainsi satisfaits. Il s'agit entre autres de (du) :

- l'orientation client ;
- leadership ;
- l'implication du personnel ;
- l'approche processus ;

- l'amélioration ;
- la prise de décision fondée sur des preuves ;
- management des relations avec les parties intéressées.

Piloté par les deux Chargés de mission adjoints de la CNSSAP, le Comité a comme principal objectif de veiller à ce que les sept principes de management de qualité deviennent une réalité et entrent dans la culture institutionnelle de la Caisse.

En plus de la norme ISO, le Comité de Management de la Qualité et de la Promotion des Bonnes Pratiques s'appuie également sur les lignes directrices de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale, de la CIPRES ainsi que tous les instruments capables de participer à l'installation du management de qualité et à la promotion de bonnes pratiques au sein de la CNSSAP.

Une démarche qui devra bientôt payer, puisque la CNSSAP participe à la couronne de bonnes pratiques de l'AISS, une compétition biennale ouverte à l'ensemble des institutions œuvrant dans la sécurité sociale et pour laquelle la Caisse congolaise est en plutôt bonne posture.

ACTIVITÉ SPORTIVE : MARCHE DE SANTÉ DU PERSONNEL CNSSAP

Au 11 octobre 2018, la CNSSAP a pris la décision de mettre en place un comité en charge du management de la qualité. Cette décision fait suite à la détermination du management de s'engager dans la voie de la certification ISO 9001.

Le samedi 29 septembre 2018 a été assez particulier à la CNSSAP. Une visite marathon de grandes artères de Kinshasa y a été observée. En effet, une marche de santé a été organisée dans le cadre des programmes sportifs prévus pour l'exercice 2018. Ce pas à pas a eu pour point de départ la Gare centrale de Kinshasa, dans la Commune de la GOMBE et a débouché par le rond-point Magasin dans la commune de Kintambo.

L'on aura noté qu'entour de 08h30', le staff épris de sport s'est privé d'une grasse matinée pourtant acquise. Il s'est d'abord rassemblé au Siège de la CNSSAP pour un départ vers le point de lancement de la marche de santé. Ce sera finalement autour de





09h30' que le go sera donné par le Chargé de mission adjoint en charge des questions administratives et juridiques qui s'est, en personne, pointé en tête du peloton de bout en bout du parcours.

Du point de départ, les marcheurs ont emprunté l'avenue du port pour déboucher au rond-point Forescom, où ils se sont engagés sur les avenues Lukusa et Justice pour ressortir au rond-point Socimat afin de franchir la dernière partie du parcours, qui allait du rond-point Socimat à Kintambo Magasin, le point de chute, via le boulevard du 30 juin.



Durant le marathon, les participants se sont scindés en trois groupes au regard du rythme de marche de chaque équipe. La tête de peloton, conduite par le Chargé de mission adjoint en charge des questions administratives et juridiques a été constituée d'une dizaine de personnes. Elle a eu une constance de marche de 5km à l'heure.

Le groupe médian, constitué de 5 personnes dont un secouriste, a été rythmé à 4km/h et enfin la queue du peloton, composée d'une dizaine d'agents, a eu une vitesse de 3km/heure.

Globalement, les marcheurs ont eu à effectuer 9km de marche en 2h10', soit de 9h30' à 11h10' avec l'arrivée du dernier groupe à Kintambo Magasin.

Pour bien clôturer l'activité, la tradition a été respectée à travers le partage d'un verre d'amitié afin de se requinquer à l'issue de cette séance sportive marquée par une grande débauche d'énergie.





Mes **cotisations**,
au régime de
la **CNSSAP**
me **garantissent**
un **niveau de**
vie décent
au moment
de la **retraite**
à moi
et ma famille.



TOUS SOLIDAIRES,
TOUS BÉNÉFICIAIRES



Meilleurs Voeux

2019

Journal interne
Copyright CNSSAP 2018

